



Dossier de presse

PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES

Juillet 2025



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



En 2020, Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole engage l'opération « Plantons 1 million d'arbres » afin de placer la nature au cœur du territoire et du quotidien des habitants. C'est la première fois qu'une démarche de cette ampleur est enclenchée à une échelle métropolitaine. En cinq saisons de plantations, 608 321 arbres ont déjà été plantés.

Les récents épisodes de canicule démontrent combien l'arbre est indispensable à nos villes. Il piège le carbone, favorise la biodiversité, crée des ilots de fraîcheur, embellit le cadre de vie et influe positivement sur la santé des habitants.

Pour réussir ce défi de planter à l'échelle d'une agglomération, Bordeaux Métropole s'appuie sur ses services et surtout, mobilise de manière massive les habitants, les entreprises, les associations, les bailleurs sociaux... tous les acteurs du territoire ont leur rôle à jouer. L'arbre fait partie de notre quotidien, la réussite de cet ambitieux projet repose sur l'implication de tous.

Un compteur d'arbres est disponible sur le site de Bordeaux Métropole. Il permet de suivre les plantations dans chaque commune.

**608 321 arbres plantés
en cinq saisons**

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, Bordeaux Métropole développe une opération de végétalisation de grande envergure, avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres sur son territoire au cours de la décennie à venir. Depuis le lancement de l'opération « Plantons 1 million d'arbres », soit cinq saisons de plantation, **608 321 arbres** et arbustes ont été plantés par les différents contributeurs (services métropolitains, communes, opérateurs, entreprises, associations, particuliers).

La réussite de ce grand projet participatif repose sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire et sur le savoir-faire des services métropolitains en horticulture. Afin de marquer la reprise de la saison des plantations, chaque année, plants et arbustes sont offerts aux habitants des 28 communes lors de la semaine de l'Arbre en fête.

LES ARBRES, NOS MEILLEURS ALLIÉS

Ilôts de fraîcheur et vecteurs de biodiversité, les arbres sont nos meilleurs alliés pour lutter contre les effets du réchauffement climatique. En piégeant des polluants atmosphériques (ozone, particules fines, oxydes d'azote, soufre, monoxyde de carbone...) ils contribuent à la qualité de l'air.

A l'échelle locale, les arbres humidifient l'air par évapotranspiration et forment des espaces ombragés. **Ils permettent de réduire la température de plusieurs degrés et d'améliorer le confort urbain, notamment en période de canicule.**

Les espaces boisés abritent de nombreuses espèces animales et végétales et enrichissent les sols en matière organique. Les continuités de plantations participent à la structuration de corridors écologiques, les trames vertes. Ces dernières vont connecter la Métropole à son environnement forestier, mais aussi aux espaces de nature au-delà de son territoire. Les arbres facilitent également l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement.

L'impact des arbres sur le bien-être, le moral, la santé physique et psychologique sont avérés. Enfin, tout simplement, les arbres embellissent nos villes et nos paysages.



PLANTER DES ARBRES, REPENSER LA VILLE

Bordeaux Métropole consacre un budget de 35M€ sur 6 ans pour l'opération « Plantons 1 million d'arbres ». La mise en œuvre de ce projet emblématique de la mandature irrigue toutes les pratiques d'aménagement, mobilise tous les acteurs du territoire et emploie des leviers très variés :

- **En faisant évoluer les leviers à disposition**, tel le PLU qui intègre l'arbre et son écosystème dans les règles d'urbanisme. Ainsi, dans la 11^e modification votée en février 2024, 689 arbres supplémentaires ont été inscrits comme protégés.
 - **En changeant les pratiques**, notamment dans les opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole. Le volet paysager a été renforcé, à titre d'exemple, 8000 arbres sont prévus sur l'opération Mérignac Soleil.
 - **En encourageant la ville-jardin**, sous forme de jardins pédagogiques, vergers urbains, jardins partagés et familiaux, « permis de végétaliser », rues jardins et la création de forêts urbaines selon la méthode Miyawaki.
 - **En mobilisant les ressources foncières de Bordeaux Métropole**, délaissés de voirie et autres terrains sans destination. Le premier budget participatif de la métropole, lancé en 2022 sur le thème du Million d'arbres a permis la végétalisation par des associations de 7 terrains métropolitains situés à Bègles, Bordeaux Caudéran, Bruges, Floirac, Le Taillan-Médoc, Mérignac et Pessac pour y créer des vergers urbains, micro-forêts, parcs ou jardins...
 - **En associant les communes, la société civile et les entreprises**, indispensables à la réussite de cette ambition. Sur les terrains communaux, des opérations sont menées par les mairies telles que la végétalisation de 38 cours d'écoles avec un cofinancement par Bordeaux Métropole et le programme « Plantons 1 million d'arbres » pour plus de 1,6M€.
- S'il est indispensable de s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique, végétaliser le tissu urbain est une gageure.** Le passage de nombreux réseaux en sous-sol, des terrains qui ne conviennent pas forcément aux plantations, des enjeux de mobilité sur l'espace public, sont autant de contraintes à prendre en compte. Repérer les lieux disponibles et appropriés dans l'espace public métropolitain est un travail de longue haleine. Au fil des années, Bordeaux Métropole a acquis une expertise sur le sujet et développé des outils pour repérer les endroits les plus favorables aux plantations, tel que le « calque de plantabilité ».

LES ARBRES, L'AFFAIRE DE TOUS

75 % du foncier est privé sur le territoire métropolitain, soit plus de 48 000 Ha. L'engagement de chaque acteur est donc primordial.

Les bailleurs sociaux viennent de signer une charte d'adhésion au programme « Plantons 1 million d'arbres ». Leur engagement est essentiel : en offrant des espaces collectifs végétalisés, ils contribuent à améliorer le quotidien des habitants, leur environnement et leur santé. À ce jour, les bailleurs ont contribué à près de 47 000 plantations. Aquitanis a notamment planté plus de 35 000 arbres et arbustes, conformément aux orientations fixées dans sa convention signée avec Bordeaux Métropole, où le programme « Plantons 1 million d'arbres » est priorisé. Depuis février 2024, 14 opérations de végétalisation de terrains collectifs sont aidées financièrement, pour plus de 823 000 €, sur toute la métropole. Bordeaux Métropole a également renforcé le taux d'aides pour les copropriétés les plus fragiles financièrement. Elles peuvent aller jusqu'à 80 % du montant des travaux de plantation.

Pour mener cet ambitieux programme de plantations à l'échelle du territoire, Bordeaux Métropole soutient également d'autres acteurs.

Les agriculteurs, pour des projets agroforestiers. Dix exploitations agricoles variées (viticulture, maraichage ou élevage) ont été soutenues par la métropole avec un taux de subvention de 80 % du montant des plantations. La plantation de haies permet la création d'un microclimat, l'augmentation de la biodiversité, le maintien des sols fertiles, la lutte contre le changement climatique.

Les entreprises. Pour améliorer le paysage de nos zones d'activité économiques, souvent d'immenses îlots de chaleur, Bordeaux Métropole lance lors du prochain conseil de juillet, un appel à projet expérimental pour les aider techniquement et financièrement. Ce test se fera sur le territoire du grand Bersol, à Pessac, et a vocation à être étendu sur d'autres secteurs.

La Métropole s'est également dotée d'un **plan paysage métropolitain**. Ce plan apporte une vision et une cohérence globale, un véritable projet de territoire, en définissant des couronnes dont le traitement paysager est à mener en cohérence. La maquette de ce plan est actuellement visible à arc en rêve.



Le territoire métropolitain est composé de **51 % d'espaces naturels et agricoles** dont **19 %** de zones humides.



La forêt représente **25 %** du territoire métropolitain dont **65 %** sur terrains privés.

DES ÉQUIPES AUX PETITS SOINS DES ARBRES

61 % des plantations comptabilisées sur le territoire métropolitain jusqu'à présent ont été réalisées par Bordeaux Métropole et par les communes grâce au savoir-faire et aux compétences des services spécialisés. Ce sont en tout plus de 50 personnes qui suivent quotidiennement la vie des arbres dans la Métropole. **La santé de l'arbre est surveillée** grâce à des experts qui pratiquent des contrôles visuels visant à détecter des défauts, champignons et maladies affectant son état de santé.

La Métropole et les communes se font également accompagner par des professionnels, paysagistes, entreprises du paysage et pépiniéristes, représentées par leur fédération respective avec qui Bordeaux Métropole a signé une **charte qualitative** en novembre 2022.

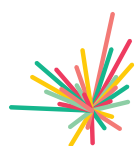
DES OUTILS POUR MIEUX PLANTER

Des outils et des partenariats ont également été développés pour aider les décideurs et les services à mieux choisir les projets et les rendre plus qualitatifs.

L'observatoire de la végétation urbaine, qui permet de qualifier la végétation et l'ambiance thermique sur la métropole à toutes échelles. Il a été réalisé par analyse d'images aérienne via algorithmes d'intelligence artificielle. Il permet de connaître précisément les taux de canopée, les populations à proximité de parcs et jardins, les ambiances thermiques, pour affiner les choix d'intervention.

Un calque de plantabilité, c'est à dire une carte numérique pour qualifier la facilité ou la difficulté pour planter. Planter en ville est compliqué. En additionnant les données, notamment la présence des réseaux enterrés, en collaboration avec ENEDIS, de la Régie de l'Eau et de Régaz, le calque permet de mieux choisir les terrains. Ce projet est illustratif de l'alliance de territoire pour la donnée, lancée par Bordeaux Métropole avec nos partenaires.

SESAME, outil d'aide au choix des espèces. Fruit d'un travail commandé au CEREMA, très collaboratif avec notamment, le CHU (immunologie / allergologie), l'INRAE, le Conservatoire botanique, les fédérations professionnelles. L'outil sera mis en ligne en novembre 2025 avec, une version adaptée à tous les habitants qui souhaitent végétaliser leur jardin pour 2026.



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

CONTACTS PRESSE

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant
06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles
06 61 80 61 23
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

bordeaux-metropole.fr

© C. Barbier, Bordeaux Métropole

